

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ SÉNATORIAL

PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

19. Dispositions transitoires d'étalement concernant le paiement unique retiré de régimes de pension et de régime de participation différée aux bénéfécies.
- a) L'établissement d'un étalement que stipule l'article 36 devrait s'appliquer concernant la partie d'un paiement unique dans une année d'imposition se terminant après 1973 retiré du régime de pensions ou du régime de participation différée aux bénéfécies que le contribuable aurait reçu conformément à un tel régime s'il l'avait retiré le 1^{er} janvier 1972.
- b) Les dispositions relatives à la formule générale d'étalement ainsi qu'à l'étalement sur les années suivantes devraient s'appliquer relativement à la partie de ces paiements assignée après 1971.
20. Corporations de placement appartenant à des non-résidents
- La loi devrait appliquer une politique fiscale de neutralité envers les étrangers qui investissent directement au Canada et ceux qui choisissent d'investir par le truchement d'une corporation de placement appartenant à des non-résidents, tout particulièrement en ce qui concerne les gains en capital.
21. Sociétés d'assurance vie.
- Le revenu de dividendes des sociétés reçu et provenant d'investissements faits par une société d'assurance-vie à même ses fonds non diversifiés en actions de sociétés ne devrait pas faire partie de l'allocation relative à la formule concernant le revenu de placements telle qu'elle est établie dans la loi.
22. Sociétés privées d'assurance générale
- a) Il faudrait prévoir des dispositions spéciales visant à atténuer la situation de ces sociétés privées qui ne peuvent tirer profit d'un impôt remboursable en raison d'un statut contraire ou impertinente régissant leurs conduite.
- b) Il faudrait prévoir des dispositions spéciales de façon que dans le cas d'une société privée d'assurance-vie, la conformité aux exigences relatives aux placements dans le cadre des lois fédérales ou provinciales ne devrait pas s'appliquer à des «placements inacceptables».
- Les recommandations du Comité sénatorial entièrement mises en application.
- Aucun commentaire
- Aucun commentaire
- Aucun commentaire